

Débat sur le séparatisme



Enfin, le projet de loi a un nouvel intitulé ! Il s'appelle à présent « Projet de loi confortant les principes de la République ». Ainsi libellé il risque d'être conforté par l'opinion publique. Aussi la réunion organisée ce samedi 3 avril à la colonie espagnole de Béziers que proposait La Libre Pensée était-elle la bienvenue.

Elle a été suivie par plusieurs dizaines de personnes dans les conditions qu'exige la crise sanitaire. A la tribune avaient pris place autour de Christophe Benoît (LP), David Garciarose (FI), Bertrand Bosc (pasteur), Meddy Neddir (SOS racisme) et Raymond Cubells (Mouvement de la Paix).

Après les interventions de ces responsables la parole a été donnée à la salle. On a ainsi pu prendre connaissance des positions des uns et des autres. Il m'a semblé que dénoncer l'opération qui consiste à jeter en pâture les musulmans à l'opinion publique a été bien reçu.

De même l'utilisation de la religion pour couvrir la politique étrangère des puissances impérialistes et transformer les raisons économiques des conflits en guerre de civilisation a dû faire consensus.

C'était sans doute là le fond du débat par ailleurs enrichi de divers aspects qui ont été cernés. Ainsi que cherche-t-on exactement ? Ne s'agit-il pas tout simplement de porter atteinte à la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat telle qu'elle avait été adoptée en 1905 ?

La laïcité, malgré ses insuffisances, avait constitué jusqu'ici un moyen de dépasser les antagonismes confessionnels et permis de vivre ensemble. Veut-on revenir au temps de la Révocation de l'Edit de Nantes, les musulmans remplaçant les huguenots et plus près de nous les Juifs dans une nouvelle forme de racisme et de xénophobie ?

Comme l'a indiqué Alban Desoutier le pouvoir donne l'impression d'avoir ouvert ce débat pour faire diversion sur les problèmes constatés dans la gestion de la crise sanitaire ainsi que dans celles de l'économie et du social.

Au total malgré quelques interventions inaudibles il y a eu un échange intéressant sur un sujet qui est venu à l'ordre du jour. Des dispositions ont été prises pour une suite. En particulier une demande d'audience à la sous-préfecture sera déposée.

Jacques Cros